

AVIS PUBLIC

Conformément aux dispositions de l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec*, je donne avis que, lors de la séance ordinaire du conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine tenue le 11 octobre dernier, le calendrier des séances ordinaires 2024 a été adopté et que ledit conseil se réunira aux dates suivantes:

- Mercredi, le 17 janvier;
- Mercredi, le 14 février;
- Mercredi, le 13 mars;
- Mercredi, le 10 avril;
- Mercredi, le 8 mai;
- Mercredi, le 12 juin;
- Mercredi, le 10 juillet;
- Mercredi, le 11 septembre;
- Mercredi, le 9 octobre;
- Mercredi, le 27 novembre; et,
- Mercredi, le 11 décembre.

Les séances ordinaires du conseil de la MRC, pour chacune de celles-ci, se tiendront à l'hôtel de ville de Dolbeau-Mistassini au 1100, boul. Wallberg à compter de 19h00.

Donné à Dolbeau-Mistassini, ce vingt-troisième jour du mois de novembre deux mille vingt-trois.



Christian Bouchard
Greffier-trésorier adjoint